

Le Repentir

[...]. Après le divin baptême sont exigées les œuvres du repentir: en l'absence de celles-ci, non seulement la parole de la promesse faite à Dieu ne profite pas, mais encore elle condamne l'homme: « il vaut mieux ne pas faire de vœu qu'en faire un et ne pas l'accomplir » (Eccl.V,4). Et comme le confirme le coryphée du chœur sublime des Apôtres, Pierre : « mieux valait ne pas avoir connu la voie de la justice, que de l'avoir connu pour se détourner des saints commandements qui leur avaient été transmis. Il leur est arrivé ce que dit le véridique proverbe: le chien est retourné à son propre vomissement, et la truie à peine lavée se roule dans le bourbier » (1 Pier. II,21). Un autre Apôtre déclare: « montre-moi ta foi d'après tes œuvres », et « qui est croyant ? Qu'il montre sa foi par une bonne conduite » (cf. Jacq. II, 18 et III, 13).

Mais le Seigneur Lui-même dit : « pourquoi me dites-vous "Seigneur, Seigneur" et ne faites-vous pas ce que je dis » (cf. Lc. VI,46). Oui, Dieu est vivant et vrai, Il exige de nous des promesses véridiques, une foi vivante et non morte: or la foi sans les œuvres est une foi morte.

Mais comme le principe et l'achèvement de la vie selon le Christ est le repentir, le Précurseur et Baptiste du Seigneur, Jean, lui qui était le principe même de la vie selon le Christ, proclamait « repentez-vous car le Royaume des cieux est proche » Et le Seigneur, perfection de tout bien, a fait la même proclamation. **Or le repentir signifie : haïr le péché, aimer la vertu, s'écarter du mal et faire le bien; et avant cela, se condamner soi-même pour ses propres fautes et les regretter devant Dieu, se réfugier en Lui avec un cœur contrit, et se jeter dans l'océan de Sa miséricorde, en se considérant indigne d'être compté au nombre des fils de Dieu**, comme le fils prodigue qui disait, dans son repentir : « Seigneur, je ne suis pas digne d'être appelé ton fils : traite-moi comme un de tes mercenaires » (Lc XV,19).

C'est aussi pourquoi le Précurseur et Baptiste du Seigneur présentait à tous le Royaume des cieux, témoignant qu'il était proche, afin que par la grandeur du divin et céleste Royaume, ils se considérassent comme indignes et se condamnassent - **c'est là le principe du salut pour chacun, et le premier mouvement de la conversion à Dieu.**

Mais il lève aussi la cognée, et affirme avec force qu'elle est déjà là à la racine de l'arbre, menaçant de l'abattre bientôt. **Cet "abattage" est la sentence de Dieu contre ceux qui se justifient eux-mêmes et pêchent sans se repentir;** et qui, arrachés de la vie présente et future, seront envoyés dans la géhenne ténébreuse et inextinguible. Ainsi le Baptiste les menaçait-il du feu inextinguible, qui était prêt à les recevoir près l'abattage, manifestant par là l'aspect terrible de la colère de Dieu, et le châtiment éternel, pour rendre leur sens à ce gens insensibles, ainsi qu'aux hommes qui par la suite ont vécu comme eux [...].

Saint Grégoire Palamas

(extrait de son homélie: LIX Oikonomos pp, 235-246) - publiée dans le livre suivant : Homélie - Grégoire Palamas - édition YMCA-PRESS/OEIL - 1987)